Kerouriec

Ce village se situe à 2,5 km au sud-ouest du bourg, à 1000 m de la mer, et beaucoup moins des dunes de sables. Il est entouré de plusieurs zones humides.

Originaire de <u>Kerberdery</u>, Pierre MALLET s'installe à Kerouriec après son mariage avec Marie LE DIRAISON, qui en est originaire. En 1714, il espère obtenir un bail sur une tenue à domaine congéable sous les carmes déchaux de Vannes. Mais il a quelques soucis avec son frère François MALLET, qui parti quelques années à Kervihern en MENDON, cherche à se réinstaller à ERDEVEN. Il réussit quand même à rester à Kerouriec, tandis que François s'installera à <u>Lesneur</u> à l'encontre de leur autre frère Patern MALLET (n°456).

6E1595 – Minutes François AUTHUEIL - 16/01/1714

<u>Témoins</u>

- Perrine LE QUELLEC veuve de Julien HURTAULT de Lesneur en ERDEVEN, et Cornely HURTAULT son fils x Marie PLUMER de Lesneur, assisté de Julien BELLEGO son curateur spécial de Lez en ERDEVEN.

- François MALLET x Perrine CREABOT de Quervihern en MENDON.

Biens

Edifices et droits de labourage, landes et chauffages, sur le fond d'une tenue à Kerouriec en ERDEVEN à domaine congéable sous les Révérend pères carmes Deschaux de Vannes.

Subrogation

François MALLET acquiert par subrogation les dits biens pour 960L des autres parties (+ autres actes et conditions...).

6E1595 - Minutes François AUTHUEIL - 09/07/1714

Témoins

- Pierre MALLET de Kerouriec en ERDEVEN.
- François MALLET son frère.

Subrogation

Reconnu que par acte de ferme consentie par les révérends pères carmes Déchaux de Vannes le 30/06/1714 au rapport de BOCAU NR, Pierre MALLET a fait prise nouvelle de la tenue que possède François MALLET à Kerouriec sous lesdits carmes. Aux fins du dit acte de ferme, ledit Pierre aurait fait action au dit François le 02/07 pour accepter son congé par offre qu'il faisait de lui payer et rembourser le prix entier des édifices qui sont sur ladite tenue. Pierre MALLET subrogé reçoit 120L de François, qui doit payer 9 perrées de froment, 1 mouton gras avec sa laine, 4 chapons, et 48s chaque an pour rente foncière (signature de Pierre MALLET).

Le 17 juin 1720, Pierre agrandit son exploitation. Il réinvestit la somme de 345L, qu'il a obtenu de son autre frère Louis dans la succession des parents à <u>Kerberdery</u>, dans d'autres édifices à Kerouriec qu'il acquiert de Grégoire LE DIRAISON².

Le 12 avril 1742, c'est peut chez son frère Pierre, que meurt Patern MALLET (n°456), âgé de 72 ans, domicilié précédemment à <u>Kerhillio</u>. L'inhumation a lieu le lendemain en présence de ses fils Mathias (n°228) de <u>Kergrosse</u> et Nicolas MALLET.

Plus tard, Pierre MALLET (n°114), fils de Mathias, travaille quelque temps comme domestique à Kerouriec, avant de se marier en 1775 à Marie-Vincente LE BIDEAU (n°115) de <u>Keraude</u> en QUIBERON (St Pierre), où il s'installe.

Christian Duic 26/06/04

.

² B1599, sénéchaussée d'Auray, 17/06/1720.